

LE LANGAGE COMPTABLE ET FINANCIER

Johanne Turbide

GUIDE TERMINOLOGIQUE

Actif (Assets) : composante du bilan qui décrit les ressources économiques sur lesquelles l'entreprise exerce un contrôle par suite d'opérations ou de faits passés et donnant accès à des avantages économiques futurs.

Actif à court terme (actif courant/Current assets) : représente les ressources de l'entité qui seront réalisées, c'est-à-dire converties en argent, vendues ou consommées, dans l'année qui suit la date du bilan.

Actif à long terme (actif non courant/Non-current assets) : les actifs non courants génèrent pour l'entreprise des avantages économiques futurs pendant une période qui excède 12 mois. Ils regroupent principalement les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immeubles de placement.

Amortissement (dotation à l'amortissement/Depreciation and amortization) : processus comptable par lequel on répartit le coût d'une immobilisation diminué de sa valeur résiduelle sur la durée de vie utile du bien. En principe, l'amortissement reflète l'utilisation annuelle d'un bien et représente une charge imputée aux résultats en fonction du nombre d'années que ces biens procurent des revenus à l'entreprise.

Amortissement cumulé (dotation à l'amortissement cumulé/accumulated depreciation) : montant cumulatif de la portion du coût d'acquisition des immobilisations passées en charge depuis le début de l'utilisation de ces immobilisations par l'entreprise. Ce poste est présenté en diminution du coût des immobilisations à l'état de la situation financière.

Autres éléments du résultat étendu (autres éléments du résultat global/(Other comprehensive income) : composante de l'état du résultat étendu qui englobe les produits, les charges, les profits et les pertes qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution des capitaux propres tout en résultant de transactions sans rapport avec les actionnaires et qui n'ont pas été présentées au résultat net. Les autres éléments du résultat étendu comprennent notamment les gains et pertes latents sur réévaluation d'immobilisations corporelles, sur des placements disponibles à la vente et sur des écarts de change.

* **Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement (BAIIA/Earnings before interest, tax, depreciation and amortization, EBITDA)** : correspond aux résultats de l'entreprise déduction faites de toutes les charges à l'exception des charges d'impôts de la période, des intérêts débiteurs et des dotations aux amortissements de l'exercice.

* **Bénéfices avant impôts et intérêts (BAII/Earnings before interest and tax, EBIT)** : correspond aux résultats de l'entreprise déduction faites de toutes les charges à l'exception des charges d'impôts de la période et des intérêts débiteurs.

* **Bénéfices non répartis (revenus non distribués/Retained earnings)** : les bénéfices non répartis constituent l'ensemble des résultats nets réalisés par la société par action depuis sa création qui n'ont pas été distribués aux actionnaires sous forme de dividendes.

* Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.

Bilan (Balance sheet, Statement of financial position) : état financier qui présente à une date donnée la situation financière d'une entreprise en fournissant une liste des actifs, des passifs et des capitaux propres de celle-ci.

***Capital-actions (Capital stock)** : le capital-actions représente les sommes investies par les propriétaires.

***Capitaux propres (Shareholders equity)** : les capitaux propres correspondent au montant résiduel qui retournerait aux actionnaires si l'entreprise cédait ses actifs et remboursait ses dettes pour la valeur inscrite aux livres.

Charge payée d'avance (Prepaid expenses) : ils représentent principalement des sommes déboursées pour des services à recevoir (par exemple pour les taxes municipales, l'assurance ou le loyer) et constituent pour l'entreprise des créances en nature.

***Coentreprise (Joint venture)** : regroupement d'entités juridiques distinctes qui décident de mettre en commun leurs ressources et d'exercer un contrôle conjoint sur celles-ci en vue de l'atteinte d'un objectif commercial commun tout en prévoyant un partage à part égales des revenus et des charges.

Court terme (courant/Short term, current) : période égale ou inférieure à 12 mois à compter de la date du bilan.

Coût des marchandises vendues (Cost of goods sold) : représente le chiffre totalisant le coût des marchandises en main au début, plus le coût des marchandises achetées, moins le coût des marchandises en main à la fin d'une entreprise commerciale.

Créditeurs et charges à payer (Accounts payable and accrued liabilities) : poste de l'état de la situation financière où figurent les sommes dues sur les achats de marchandises destinées à la vente, prestations de services et autres biens ou services reçus mais non payés à la date du bilan.

Cumul des autres éléments du résultat étendu (cumul des autres éléments du résultat global/Accumulated other comprehensive income) : poste des capitaux propres représentant le total cumulatif des autres éléments du résultat étendu comptabilisés depuis la création de l'entreprise et qui n'ont pas encore fait l'objet d'un reclassement dans les résultats nets.

Débiteurs (Accounts receivable) : poste du bilan où figurent les montants exigibles de personnes ou de sociétés découlant de la vente de produits ou de la prestation de services. Ces sommes constituent des créances que l'on s'attend à recouvrer sous forme de trésorerie.

* Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.

Dettes à long terme (Long-term debt) : englobe les dettes qui ne doivent pas être réglées dans les douze prochains mois. Ce poste comprend notamment les emprunts obligataires, les emprunts hypothécaires, les effets à payer et les obligations découlant de contrat de location-financement.

Écart d'acquisition (Goodwill) : représente une immobilisation incorporelle découlant de l'excédent du prix payé pour l'acquisition d'une entreprise sur la juste valeur attribuée aux éléments identifiables de l'actif net (actifs moins les passifs) de celle-ci à la date d'acquisition.

***Entreprise associée (Satellite/Associate)** : entreprise sur laquelle un investisseur est en mesure d'exercer une influence notable sans toutefois en avoir le contrôle. Habituellement l'investisseur détient entre 20 % et 50 % des actions votantes de l'entreprise émettrice.

État des résultats (Income statement) : état financier qui présente les produits et les charges, les gains et les pertes pour un exercice donné en faisant ressortir le résultat net de la période.

État des variations des capitaux propres (Balance sheet, Statement of financial position) : les capitaux propres d'une entreprise correspondent au total des actifs diminué du total des passifs. Les changements de la valeur nette d'une entreprise sont étudiés à l'aide des variations de chacune des composantes de l'état des variations des capitaux propres. Cet état financier regroupe les principales composantes suivantes : le capital, la prime d'émission, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat étendu.

État du résultat étendu (état du résultat global/Statement of comprehensive income) : état financier qui représente la variation des capitaux propres découlant de transactions sans rapport avec les actionnaires. Il comprend deux composantes : le résultat net et les autres éléments du résultat étendu.

***États financiers consolidés (Consolidated financial statements)** : jeux d'états financiers regroupant les actifs, les passifs les résultats et autres composantes de plusieurs entités juridiques indépendantes qui constituent, du point de vue économique, une seule et même entité, la société mère et ses filiales. Cette façon de présenter l'information comptable permet de connaître la situation financière et les résultats d'ensemble du groupe.

***Filiale (Subsidiary)** : en règle générale, représente une entité juridique distincte dont 50 % et plus des actions votantes sont détenues par la société mère.

Fonds de roulement (Working capital) : est représenté par l'excédent de l'actif courant sur le passif courant. Il s'agit d'une notion qui permet de mesurer la solvabilité de l'entreprise en déterminant la capacité de celle-ci à rembourser ses dettes lorsqu'elles deviennent exigibles.

** Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.*

Immeuble de placement (Investment property) : il s'agit d'immeubles (terrains ou bâtisses) détenus par des entreprises avec l'intention d'en retirer des revenus de loyers, des plus-values ou les deux. Ces immeubles n'étant pas utilisés pour des fins d'exploitation des activités commerciales de l'entreprise ils ne peuvent être classés dans les immobilisations corporelles. Ils sont plutôt présentés dans un poste distinct de l'état de la situation financière à titre de placement.

Immobilisations corporelles (Fixed assets) : les immobilisations corporelles représentent l'ensemble des biens corporels acquis par l'entreprise soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services plutôt que pour la revente, soit pour être loués à des tiers ou soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens, dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur une période relativement longue, comprennent par exemple : terrain, bâtiment, matériel roulant, mobilier, machinerie, matériel informatique, outils, biens loués en vertu de contrat de location-financement, etc.

Immobilisations incorporelles (Intangible assets) : une immobilisation incorporelle se définit comme un actif sans substance physique mais qui procure des avantages économiques à l'entreprise sur une longue période. Par exemple, les brevets, les droits d'auteurs, les marques de commerce, les droits de franchises et de licences, etc. font partie de cette catégorie.

***Instruments financiers dérivés (Derivative financial instrument)** : il s'agit d'un instrument financier dont la valeur fluctue en fonction d'une variable tel le prix d'une marchandise, le cours du change, l'indice boursier, le taux d'intérêt ou autres. Il existe une multitude d'instruments dérivés dont les plus usuels sont les options, les contrats à terme et les swaps.

Une option consiste en un droit d'acheter ou de vendre un sous-jacent (taux d'intérêt, taux de change, marchandise ou autres) à un prix fixé d'avance pendant une période précise et ce, sans obligation à le faire. Un contrat à terme se distingue d'une option en ce qu'il revêt l'obligation d'effectuer l'opération d'achat ou de vente. Quant au swap, il s'agit d'une entente contractuelle entre deux parties en vertu de laquelle elles conviennent d'échanger des flux monétaires selon des conditions prédéterminées. Les parties peuvent échanger, par exemple, un taux d'intérêt fixe sur une dette contre un taux variable ou un remboursement en monnaie étrangère contre le remboursement d'un montant libellé dans une autre monnaie.

***Intérêts minoritaires (Part des actionnaires sans contrôle/Minority interest)** : Lorsqu'une entreprise (société mère), détient un nombre suffisant d'actions pour contrôler une autre entreprise (filiale), sans détenir la totalité des actions, les autres actionnaires représentent les intérêts minoritaires.

Long terme (non courant/Long term, non current) : période supérieure à 12 mois à compter de la date de l'état de la situation financière.

** Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.*

Passif (Liabilities) : composante du bilan qui décrit les sommes dues par l'entreprise à des tiers par suite d'opérations ou de faits passés et dont le règlement pourra nécessiter le transfert de ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou tout autre cession d'avantages économiques.

Passif à court terme (passif courant/Current liabilities) : désigne uniquement les dettes exigibles dans les douze mois suivant la date de l'état de la situation financière.

Passif à long terme (passif non courant/Non-current liabilities) : désigne les dettes exigibles sur une période excédant les douze mois suivant la date de l'état de la situation financière.

***Passif d'impôts futurs (passifs d'impôt différés/Future taxes)** : représente les montants d'impôts payables au cours des exercices futurs découlant d'écarts temporaires entre les calculs du bénéfice imposable et du bénéfice comptable avant impôts. Ces différences découlent d'un intervalle entre le moment où un produit ou une charge est inclus dans le calcul du bénéfice comptable et celui où ce même montant est déduit ou ajouté au bénéfice imposable. Ces écarts s'éliminent avec le temps puisque les éléments qui leur ont donné naissance seront un jour aussi pris en compte tant dans le calcul du bénéfice comptable que fiscal. Entre temps, ces différences auront un effet sur les impôts exigibles d'une entreprise et représentent donc un actif (impôt en moins à payer dans le futur) ou un passif (impôt à payer dans le futur) appelé actif d'impôts futurs ou passif d'impôts futurs.

Placements (Investments) : valeurs mobilières ou biens immobiliers qu'une entreprise acquiert en vue d'en retirer un revenu direct ou une plus-value à court ou à moyen terme. Il peut s'agir de titres de société (actions ou obligations), de titres de créances (certificats de dépôt ou bons du trésor), d'immeubles de placement détenus pour retirer des loyers ou de placements en actions dans une filiale, une entreprise associée ou une coentreprise.

Au moment de l'acquisition, c'est l'intention de la direction à l'égard de chacun de ces placements qui détermine le mode de comptabilisation de ceux-ci.

Produits (chiffre d'affaires/Revenues) : poste du compte de résultat séparé qui englobe les produits d'exploitation réalisés au cours de l'exercice financier découlant de la vente de prestations de services ou de la vente de biens.

Produits perçus d'avance (produits reportés/Deferred revenue) : le poste Produits perçus d'avance représente les sommes d'argent payées à l'avance par les clients pour des services qui leur seront rendus ou des marchandises qui leur seront livrées au cours de périodes comptables subséquentes.

Provision pour créances douteuses (Allowance for doubtful accounts) : correspond à l'estimation des créances, à la date de l'état de la situation financière, susceptible de ne pas être encaissées ultérieurement.

** Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.*

Stock (Inventory) : les stocks englobent les biens achetés et détenus pour la revente ou utilisés pour produire les biens qui seront vendus. Ils comprennent, par exemple, les marchandises achetées par un détaillant et détenues pour la revente, ou des terrains ou d'autres biens immobiliers détenus pour la revente. Les stocks contiennent également les biens finis produits, ou en cours de production, par l'entité et comprennent les matières premières et fournitures en attente d'utilisation dans le processus de production.

Dans le cas d'un prestataire de services, les stocks incluent les coûts du service, pour lesquels l'entité n'a pas encore comptabilisé les revenus correspondants.

***Surplus d'apport (Contributed surplus)** : il s'agit de l'apport des actionnaires représenté par la prime à l'émission d'actions sur la valeur nominale, l'excédent du prix de vente des actions rachetées sur leur prix de rachat, les dons reçus des actionnaires et le coût de la rémunération à base d'actions offerte aux cadres et employés.

Tableau des flux de trésorerie (état des flux de trésorerie/Statement of cash flow) : état financier qui fournit des renseignements sur les entrées et les sorties de fonds liées aux variations survenues dans les actifs, les passifs et les capitaux propres.

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (Current portion of long term debt) : correspond à la portion de la dette non courante échéant dans les 12 mois suivant la date de l'état de la situation financière. Cette portion est habituellement présentée dans les passifs courants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie (Cash and cash equivalents) : la trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (échéance < 3 mois).

** Ces termes concernent uniquement les sociétés à but lucratif.*

Glossaire spécifique pour les OSBL

Extrait du « Guide sur les états financiers des organismes sans but lucratif : questions que les administrateurs devraient se poser » (version française de *A guide to financial statements of not-for-profit organizations, questions for directors to ask*), Institut Canadien des Comptables Agréés (2012).

Actif net (appelé aussi actifs nets, avoir net ou soldes de fonds) NET ASSETS: solde résiduel des actifs d'un organisme sans but lucratif après déduction des passifs. L'actif net peut comporter des catégories bien définies d'éléments dont l'utilisation peut être grevée ou non d'une affectation.

Amortissement des apports reportés (amortization of deferred contributions): portion annuelle (représentant un amortissement) des apports reportés qui ont été inscrits au poste du passif du bilan à titre d'« Apports reportés affectés aux immobilisations » lors d'exercices financiers précédents. Ce poste d'amortissement inscrit aux produits représente la portion de l'immobilisation financée par des ressources externes.

Apparentés (related parties): parties dont l'une a la capacité d'exercer, directement ou indirectement, un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'autre. Des parties sont apparentées lorsqu'elles sont soumises à un contrôle commun, à un contrôle conjoint ou à une influence notable commune. Deux organismes sans but lucratif sont apparentés lorsque l'un des organismes détient un intérêt économique dans l'autre. Les membres de la direction et les proches parents comptent également au nombre des apparentés.

Apport (Contributions): transfert sans contrepartie de trésorerie ou d'autres actifs à un organisme sans but lucratif, ou règlement ou annulation sans contrepartie d'un élément de passif de cet organisme. Le financement public fourni à un organisme sans but lucratif est considéré comme un apport.

Apport affecté (Restricted contribution): apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu d'utiliser l'actif en cause à une fin déterminée. Un apport affecté à l'achat d'une immobilisation ou un apport constitué par l'immobilisation elle-même sont des exemples d'apports affectés.

Apport non affecté (Unrestricted contribution) : apport qui n'est pas affecté et qui ne constitue pas une dotation.

Apport reporté (Deferred contribution): apport affecté reçu ou comptabilisé à titre d'apport à recevoir, mais reporté en vue d'être comptabilisé en résultat net dans une période future, lorsque les affectations dont il est assorti auront été respectées.

Comptabilité par fonds (Fund accounting): comptabilité caractérisée par des ensembles autonomes de comptes en partie double (les fonds), établis volontairement ou en application de la législation ou d'un accord contractuel. Un fonds peut comprendre des

actifs, des passifs, un actif net, des produits et des charges (ainsi que des gains et des pertes s'il y a lieu). La comptabilité par fonds est caractérisée par une division comptable, mais non nécessairement physique, des ressources.

Contrôle interne (Internal control) : ensemble des mesures prises pour préserver les actifs, vérifier l'exactitude et la fiabilité des données financières, favoriser l'efficacité du fonctionnement et assurer la conformité aux politiques de l'organisme et à la législation à laquelle l'organisme est assujéti.

Dotation (Endowment contribution): type d'apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, bien que les actifs qui constituent l'apport puissent changer de temps à autre.

État de l'évolution de l'actif net (Statement of changes in net assets) : état qui fournit des informations sur les variations survenues dans les actifs nets reçus à titre de dotations, les actifs nets grevés d'affectations internes ou externes et les actifs nets non affectés.

Fonds d'administration (ou fonds d'administration générale) : ensemble autonome de comptes en partie double qui, lorsque les apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés, présente tous les produits non affectés et tous les apports affectés pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant. Le solde du fonds d'administration représente l'actif net qui n'est pas grevé d'affectations externes.

Fonds de dotation (Endowment fund): ensemble autonome de comptes en partie double qui présente le cumul des dotations. Lorsque les apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés, seuls les dotations et les produits financiers grevés d'une affectation en vertu de laquelle ceux-ci sont obligatoirement ajoutés au capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Les attributions de ressources au fonds de dotation qui résultent d'une affectation interne sont comptabilisées comme des virements interfonds.

Méthode de la comptabilité par fonds affectés (Restricted fund method of accounting for contributions) : application particulière de la comptabilité par fonds aux apports, caractérisée par la présentation par fonds du détail des composantes des états financiers, de telle façon que l'organisme présente le total des fonds d'administration, un ou plusieurs fonds affectés, et un fonds de dotation, s'il y a lieu. La présentation dans les états financiers d'éléments regroupés autrement qu'en fonction des affectations dont ils sont grevés (par exemple, par programme ou par région) ne constitue pas une application de la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Méthode du report (deferral method): méthode de comptabilisation des apports selon laquelle les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les dotations sont présentées comme des augmentations directes de l'actif net. Tous les autres apports sont présentés à titre de produits de la période considérée. Les organismes qui présentent leurs états financiers selon la comptabilité par fonds, mais qui n'appliquent pas la méthode de la comptabilité par fonds affectés, comptabilisent les apports selon la méthode du report.

Opération entre apparentés (Related party transaction) : transfert de ressources économiques ou d'obligations entre des apparentés ou prestations de services par une partie à un apparenté, indépendamment du fait qu'une contrepartie soit donnée ou non. Les parties à l'opération sont apparentées avant que l'opération n'ait lieu. Lorsque la relation découle de l'opération, celle-ci n'est pas une opération entre apparentés.

Organisme sans but lucratif (Not-for-profit organization): entité qui n'a normalement pas de titres de propriété transférables et dont l'organisation et le fonctionnement visent exclusivement des fins sociales, éducatives, professionnelles, religieuses, charitables, ou de santé, ou toute autre fin non lucrative.

Les membres, les apporteurs (auteurs d'apport) et les autres pourvoyeurs de ressources ne reçoivent en leur qualité aucun rendement financier directement de l'organisme.